



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : **Procédure adaptée – articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique**
4. N° et Objet du marché : **MP202304 – Travaux d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation et vente de surplus sur le gymnase Nelson Paillou**
5. Ce marché ne comporte pas de lot. C'est un marché unique
6. Les variantes sont autorisées
7. Visite obligatoire, voir conditions dans le règlement de consultation (RC)
8. Lieu d'exécution : 31600 MURET
9. Critères et sous-critères de jugement des offres (sous-critères détaillés dans le RC) :
  - Prix des prestations 40 %
  - Valeur technique 60 %
10. Retrait du DCE sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-muretain.fr>
11. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr>
12. Date prévisionnelle de notification : juin 2023
13. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
15. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr)
16. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr>
17. Date limite de réception des offres : **Mardi 16 mai 2023 à 12 H 00**
18. Délai de Validité des offres : 120 jours
19. Date d'envoi du présent Avis à la publication : Mardi 18 avril 2023